

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion 2022-2023

**Préavis municipal n° 03/2023  
relatif au PACom (Plan d'Affectation Communal)**

*Rapport de la Commission de Gestion*

---

Au Conseil général de Saubraz  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion, composée de :

Mesdames,

Nathalie André  
Séverine Anthonnet  
Marion Marmillon  
Cristina Rodakovic

Messieurs,

Félix Baiche  
Didier Barbay  
Aloys Mussard

s'est réunie les 15 et 22 mai 2023.

La Commission de Gestion a été reçue par la Municipalité le 15 mai dernier pour la présentation du préavis susmentionné.

Le Plan d'Affectation Communal en vigueur actuellement date du 6 juin 2000 et depuis cette date plusieurs règlements ont été modifiés au niveau cantonal entre 2014 et 2018.

Dès lors la Municipalité avait décidé depuis plusieurs années déjà de réviser son PACom afin de mettre en conformité la réglementation avec la législation en vigueur, et celui-ci devrait correspondre aux besoins des 15 prochaines années (art. 15 LAT)

Plusieurs acteurs sont intervenus dans les différentes étapes pour l'établissement du PACom : Municipalité, Plarel SA – bureau d'architectes et urbanistes associés mandaté par la municipalité, commission communale formée de citoyens de Saubraz et divers services cantonaux.

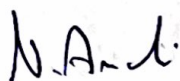
Tous les opposants ont été entendus; une réponse documentée leur a été fournie, afin de rejeter les griefs ou dans de rares cas d'apporter les modifications nécessaires au PACom.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

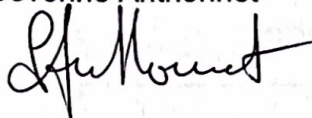
**D'accepter le préavis municipal n° 03/2023, tel que présenté.**

Pour la Commission :

Nathalie André



Séverine Anthonnet



Félix Baiche



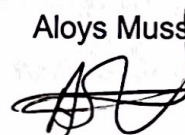
Didier Barbay



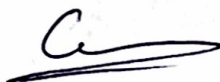
Marion Marmillon



Aloys Mussard



Cristina Rodakovic



Ainsi fait à Saubraz, le 31 mai 2023.